



CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 24 septembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Emplois francs en Essonne

Afin de lutter contre le chômage des jeunes des quartiers et contre les discriminations dont ils sont victimes dans l'accès à l'emploi, le Gouvernement va étendre le dispositif des Emplois francs, pendant trois ans, en le faisant passer de 2 000 à 5 000 emplois d'ici à fin 2014.

Les Emplois francs sont réservés aux personnes de moins de 30 ans, étant en recherche d'emploi depuis au moins douze mois au cours des dix-huit derniers mois.

Ils doivent enfin résider depuis au moins six mois consécutifs dans une zone urbaine sensible. Outre les 10 sites¹ initialement concernés par ce dispositif, les 25 millions d'euros investis par l'État permettront d'étendre l'expérimentation dans les ZUS de plusieurs communes d'agglomérations notamment en l'Île-de-France. Deux agglomérations essonniennes en bénéficieront : Seine Essonne et Évry Centre Essonne.

Les entreprises quant à elles devront prioritairement appartenir au secteur marchand. Elles bénéficieront d'une aide forfaitaire de 5 000 €, en deux versements, accordées par l'État pour chaque création d'Emploi franc. Pour être éligible, l'embauche devra être réalisée en contrat de travail à durée indéterminée et à temps plein.

Pour tout savoir sur les Emplois francs : www.essonne.gouv.fr



¹ Amiens, Clichy-sous-Bois/Montfermeil, Fort-de-France, Grenoble, Lille, Marseille, Perpignan, Saint-Quentin, Sarcelles, Toulouse.

Contacts presse Préfecture :

- Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
. 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
- Marie-José DACHE, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
. 01 69 91 90 37 - 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel marie-jose.dache@essonne.gouv.fr